

# Le Bulletin de Poilly-sur-Serein



## Année 2023



## VŒUX DU MAIRE

Mes Chers amis,

Que penser de cette année 2023 qui vient de s'achever ? comment appréhender cette nouvelle année, comment ne pas avoir peur de ce qui va advenir ?

C'est pourtant simple : il y a le feu. Il y a le feu du réchauffement climatique. Il y a celui de l'Ukraine. Il y a celui de Gaza. Il pourrait bien y avoir, dans un an, celui d'un retour de Trump à la Maison-Blanche. Et combien de peuples, aujourd'hui, vivant sous des régimes autoritaires qui oppriment les femmes et mènent les hommes vers des guerres désastreuses ?

La démocratie devient de plus en plus difficile à répandre, le doute s'installe même dans la tête de ceux qui pourtant y vivent, en toute liberté, et qui ne supporteraient pas de la perdre !

Je pense qu'il va falloir s'armer, en 2024 ...

Oui, s'armer de bienveillance, d'ouverture à l'autre, de positivité, pour diffuser autour de nous un message constructif de foi en l'avenir.

S'armer aussi de courage, de ténacité, pour mener à bien nos projets, sans nous laisser démonter par les embûches ou obstacles de tout genre.

Bien à l'abri sur sa colline, blottie entre son église et son joli Serein, notre petite communauté poillysienne a traversé 2023 comme elle a pu, tracassée par la sécheresse de la rivière, ébranlée par des cambriolages, et surtout choquée au cœur par la disparition brutale de Rémi, un de ses enfants chéris...

Malgré ces heurts et malheurs, elle a su se relever, se redresser, car elle est bien vivante, notre petite communauté, comme en témoignent la naissance des Compagnons du Serein (à qui nous devons entre autres la reprise de notre belle tradition de la st Eloi), l'essor des ateliers de yoga, sans oublier les débuts prometteurs de la chorale des Dominos !

A travers ces projets, des hommes et des femmes de Poilly se rencontrent, se découvrent, se parlent... c'est tout simple, et pourtant c'est bien là qu'est l'essentiel d'un village vivant, dynamique, ouvert, généreux !

A chacun d'entre vous, j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2024, que cette année vous protège et vous épargne, qu'elle vous offre du bonheur et de la réussite,

Et que chaque jour qui passe, nous puissions le vivre ensemble, et en paix !

Hélène COMOY, la Maire

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES :

LECESTRE NUNES Nathan	le 01 juin
SCALABRINO Louise	le 16 juillet
DRANCOURT Luna	le 29 décembre

### DECES :

DUBOUT Marie-Françoise	le 7 janvier
CIRBEAU ép DAMAS Bernadette	le 19 janvier
MOURLON Bernard	le 29 janvier
LEGENBRE Jean-Louis	le 26 février
FLACELIERE ép MOREAU Martine	le 2 avril
DUFOUR ép MATHIEU Yvette	le 14 avril
TREFFON Rémi	le 24 avril
DANDRE William	le 25 mai
STIEE Gérard	le 24 juillet
DUFOUR Jean	le 29 juillet
SOBOTA ép SCHENKER Jeannine	le 17 septembre
MENISSIER ép CHEVRETEAU Simone	le 25 septembre
DROIN Paul	le 1 <sup>er</sup> décembre



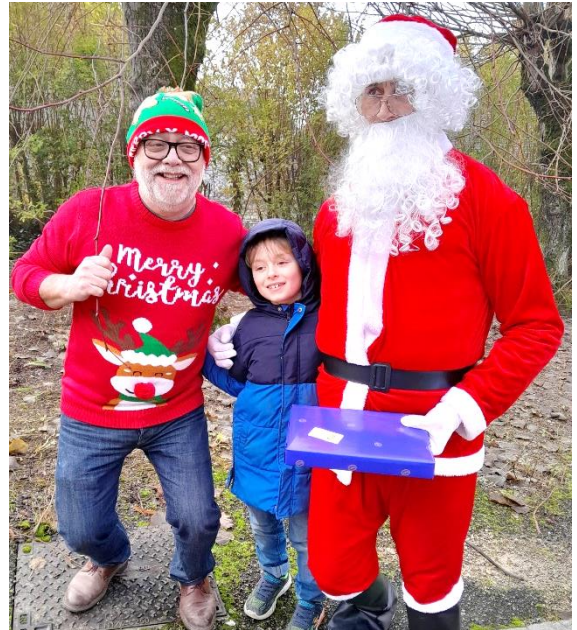


## Distribution des colis à nos aînés





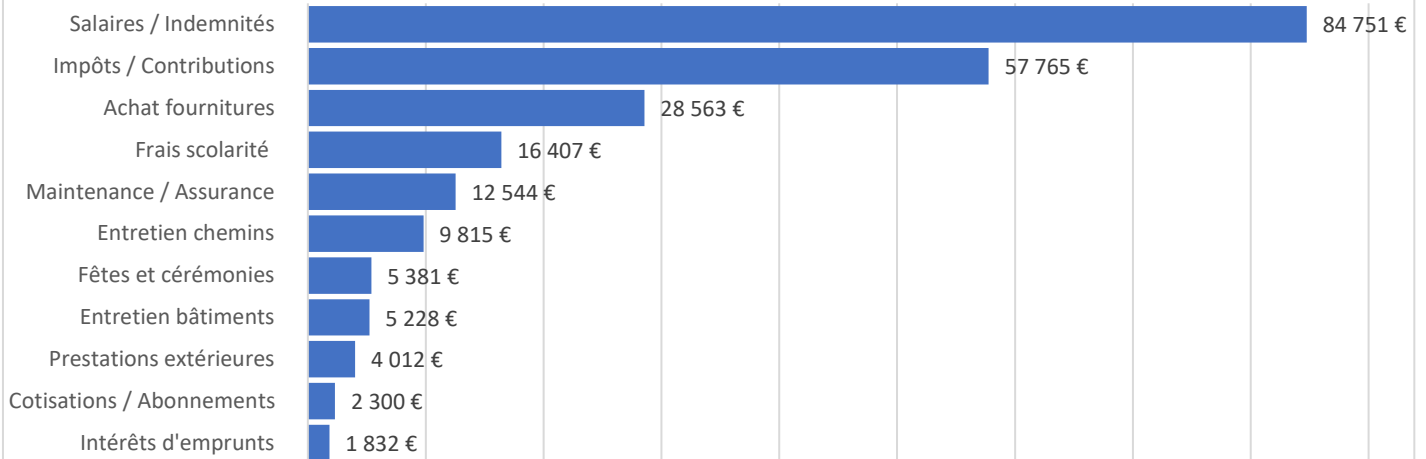
## Distribution des cadeaux aux enfants



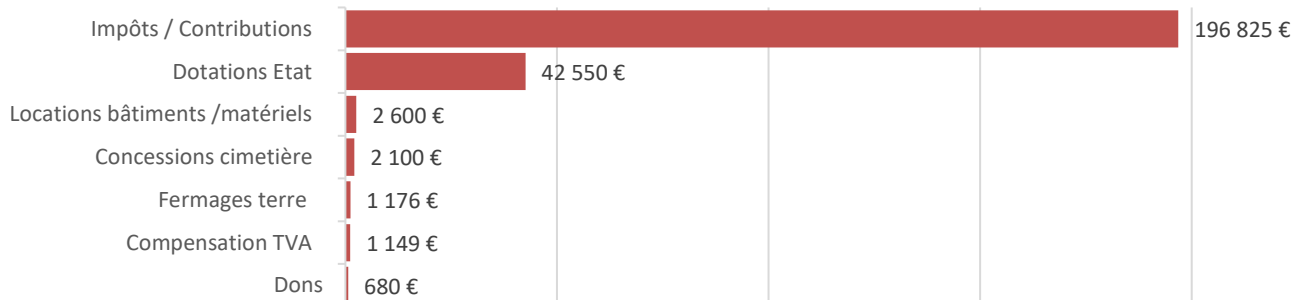


## FINANCES COMMUNALES 2023 (Fonctionnement)

### Dépenses de fonctionnement (228 598 €)

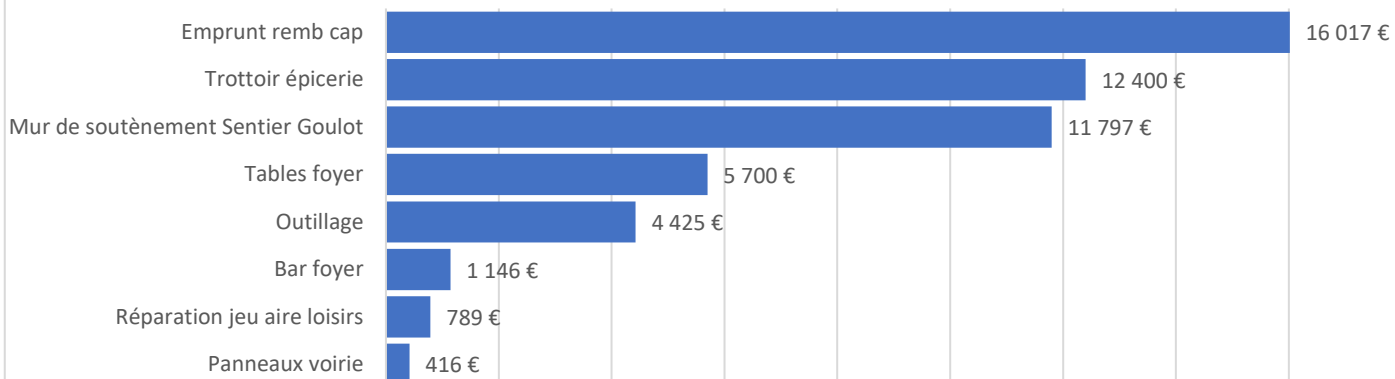


### Recettes de fonctionnement (247 080 €)

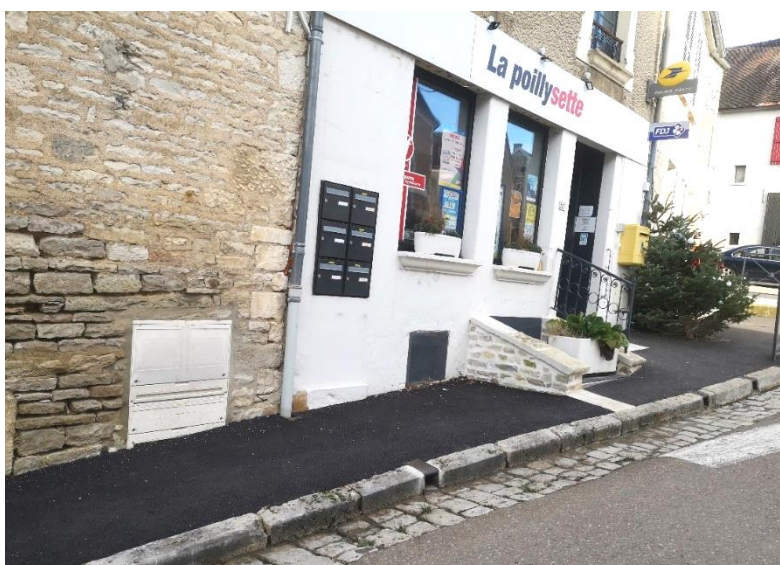
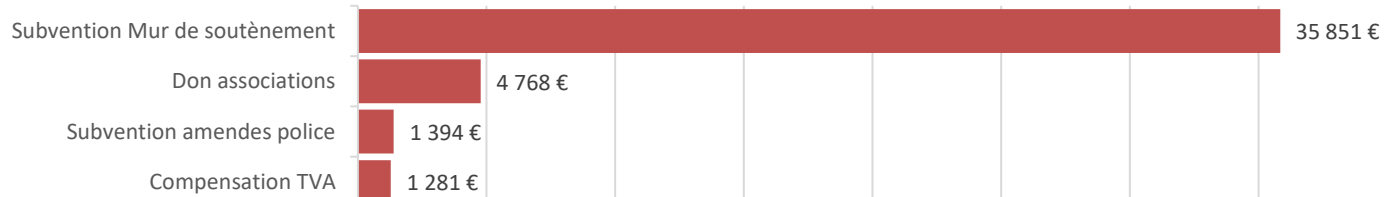


## FINANCES COMMUNALES 2023 (Investissement)

### Dépenses d'investissement (52 690 €)



### Recettes d'investissement (43 294 €)



## INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie  
48 rue d'en Bas  
89310 Poilly-sur-Serein  
Tél : 03.86.75.90.29

Email : [poillyserein-mairie@orange.fr](mailto:poillyserein-mairie@orange.fr)  
Site internet : [www.poillysurserein.com](http://www.poillysurserein.com)

### Horaires d'accueil du public :

Lundi : 9h00 – 11h00  
Mardi : 15h30 – 18h30  
Vendredi : 14h00 – 16h00

### EQUIPE MUNICIPALE

**Le Maire :** Hélène COMOY  
**1<sup>er</sup> Adjoint :** Patrick CERVEAU  
**2<sup>ème</sup> Adjoint :** Tony BOITELET

**Conseillers municipaux :** Romaric BATTISTELI, Mathieu CERVEAU, Françoise MALAQUIN, Bernard MARIEUX, Gisèle MENETREY, Baptiste MOREAU, Bernard SARRAZIN.

### PERSONNEL COMMUNAL

**Secrétaire de mairie :** Gaëlle DE RYCK  
**Adjoint technique :** Adrien DESCAVES





## NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants. Pensez à venir vous présenter au secrétariat de Mairie, c'est le seul moyen de vous connaître.

Nous pourrions vous renseigner sur la vie pratique dans le village, sur les services municipaux et communautaires qui sont à votre disposition.

Tout au long de l'année, nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage situés devant la mairie.

## TRAVAUX D'URBANISME

Tout projet de travaux apportant la moindre modification à l'aspect extérieur de votre habitation doit être préalablement déclaré pour obtenir une autorisation. Il en est de même pour les installations d'assainissement.

L'église et le colombier sont des édifices classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Ainsi, tout projet d'urbanisme situé dans leur périmètre (500 m) nécessite en sus un avis favorable de la part de l'Architecte des Bâtiments de France.

La DDT de l'Yonne instruit les demandes d'urbanisme de la commune, que ce soit les demandes de renseignements (Certificat d'Urbanisme), les autorisations de travaux, et les permis de construire. Le maire analyse l'ensemble des règles s'appliquant à la parcelle considérée et transmet le dossier avec un avis. La DDT rend sa décision que le maire signe et s'engage à faire respecter.

### **Direction Départementale des Territoires**

- ▶ Adresse physique et postale : 3 rue Monge – BP 79 – 89011 AUXERRE Cedex
- ▶ Téléphone : 03.86.48.41.00 – Télécopieur : 03.86.48.23.12
- ▶ Formulaire de contact ou adresse de courriel : [ddt@yonne.gouv.fr](mailto:ddt@yonne.gouv.fr)

### **Horaires d'ouverture**

Lundi au Jeudi : 8h45 - 11h45 et 14h00 - 17h00

Vendredi : 8h45 – 11h45 et 14h00 - 16h00

## ASSAINISSEMENT

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est un service géré par la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs.

Son rôle :


- vous conseiller et vous accompagner dans la mise en place de votre nouvelle installation d'assainissement non collectif ou autonome. Cet équipement est obligatoire si votre rue n'est pas équipée d'un réseau d'assainissement collectif
- contrôler sur le terrain les nouvelles et anciennes installations.

Contact : Amélie GUETTARD - 2 rue du Serein 89800 Chablis

Téléphone : 03.86.18.92.44

## ORDURES MENAGERES

La collecte des déchets ménagers et des emballages recyclables est effectuée en alternance chaque **mardi matin (horaires variables)**. Veillez à sortir le bac collecté la veille au soir. Attention aux jours fériés, vérifiez sur le calendrier. Les résidents secondaires bénéficient d'un local spécifique (renseignements en mairie).

 A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les bio-déchets ne doivent plus être déposés dans les sacs d'ordures ménagères. (Voir communication sur page suivante)

Vos **ordures ménagères** doivent être impérativement stockées dans des sacs poubelle, eux même placés dans un bac rigide à couvercle vert ou noir ;

Vous devez trier vos **emballages recyclables** et les déposer, sans sac, dans le bac à couvercle jaune remis par la collectivité.

Les **cartons** sont refusés par les rippers, il faut donc les déposer à la déchetterie.

Le **verre** est collecté par une société de recyclage et doit être déposé dans les containers situés Place de la Luzerne. A cet endroit, tout dépôt d'ordures, de sacs, ou d'emballages posés à même le sol, est strictement interdit et amendable.

## DÉCHETTERIE

Vous disposez d'un droit d'accès aux déchetteries de : Chablis située route d'Avallon ou de Maligny située ZA – rue Gaston Houssier.

Horaires d'ouverture :

CHABLIS	MALIGNY
Lundi / Mardi : 13h30-17h	Lundi / Mardi : 8h30-12h
Mercredi / Jeudi : 8h30-12h	Mercredi / Jeudi : 13h30-17h
Vendredi / Samedi : 8h30-12h et 13h30/17h	Vendredi / Samedi : 8h30-12h et 13h30/17h



## Tri à la source des biodéchets : une nouvelle obligation

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

C'est pourquoi votre collectivité vous accompagne dans la mise en place de solutions concrètes.

---

### Biodéchets : de quoi parle-t-on ?



#### Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « *Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.* ».

### En pratique, quels sont les biodéchets à traiter ?

- **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
  - **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés, à l'exclusion de produits carnés (viande et os).
- 

### Pourquoi et comment engager le tri à la source des biodéchets ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices.

- **Réduire** le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.
- **Produire** du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.
- **Fournir** les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.

## → **la solution : le compostage**

À la maison comme au jardin, nous produisons de grandes quantités de déchets organiques : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons les recycler et les valoriser utilement, grâce au compostage.

Avec ou sans jardin, à la campagne comme en ville, on peut fabriquer son propre compost. Le geste est doublement bénéfique : on produit un engrais 100 % gratuit pour fertiliser la terre et faire du bien aux plantes, tout en allégeant la poubelle.

## A Poilly sur Serein, comment va-t-on faire ?

### Les maisons avec jardin : le compostage individuel

Le compostage se fait dans un composteur (possibilité de commande auprès de la 3CVT), ou tout simplement le petit tas au fond du jardin (attention toutefois aux odeurs pour les riverains).

### Les maisons sans jardin : le compostage partagé

A plusieurs, dans votre ruelle ou votre pâté de maisons, vous pouvez vous mettre d'accord pour faire l'acquisition d'un bac à compost. Chacun y dépose ses biodéchets en veillant scrupuleusement à respecter correctement les consignes de tri, et à tour de rôle, vous remuez le tas pour faciliter la bonne marche du processus, ou bien vous désignez un référent volontaire pour s'en occuper. Le compost créé sera ensuite partagé avec les intéressés.

La communication avec ses proches voisins pour partager le compostage est la condition essentielle pour **réussir à changer nos habitudes**.

*Si, toutefois, vous deviez rester sans aucune solution, vous êtes invités à vous faire connaître auprès de la mairie.*

Vous trouverez en mairie le flyer de l'Ademe « Comment réussir son compost »,

Ou sur leur site via le lien : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6991/guide-reussir-compost.pdf>

**Nous vivons à la campagne, en pleine nature,**

**Avec du bon sens, le village de Poilly parviendra rapidement à son objectif de :**

**ZERO biodéchets dans les sacs d'ordures ménagères !**



## FUEL – GROUPEMENT DE COMMANDE

Les Poillysiens sont toujours intéressés par la commande groupée de fuel afin de bénéficier de rabais conséquents.

La liste est constituée par le responsable du groupement qui la transmet au fournisseur en faisant jouer la concurrence.

Les commandes inférieures à 500 litres doivent être faites à titre exceptionnel (problèmes financiers, maladie, chômage).

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de Luc MENETREY au 06.98.79.25.27

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes de 16 ans, habitant la commune doivent obligatoirement se faire recenser, en se présentant en mairie avec leur livret de famille et leur carte d'identité dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire.

L'attestation de recensement délivrée leur sera nécessaire pour se présenter à tout concours ou examen, scolaire ou autre, comme le permis de conduire.

## LA FIBRE

La fibre arrive à Poilly !

La commercialisation de la fibre optique est ouverte à la plupart des habitations de la commune depuis septembre 2023.

Il reste encore à finaliser le déploiement du réseau dans la rue des Fossés.

Nous serons avisés dès que leurs travaux seront terminés, vous pouvez suivre votre éligibilité sur la carte <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-YCON>

Le raccordement est gratuit et est effectué par l'opérateur que vous aurez choisi.

Facilitez-vous le travail : retrouvez toutes les informations utiles pour réaliser votre mise en service sur : <https://www.yconik-fibre.fr/la-fibre-pour-les-particuliers/>

Pour en savoir plus sur le raccordement, visionnez la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=5H0B2u73Co8>

## SCOLARITES

La commune de Poilly est rattachée à la carte scolaire du Chablisien.

- Maternelle et Elémentaire : inscriptions et renseignements à la Mairie de Chablis 1 place Lafayette 89800 Chablis Tél : 03.86.42.87.70
- Collège : Collège Pierre et Jean Lerouge - Rue des Picards 89800 CHABLIS Tél : 03.86.18.92.00
- Lycée : Lycée Général & Technologique Chevalier d'Eon - 2 Place Edmond Jacob 89700 Tonnerre Tél : 03.86.55.08.01



## SERVICES A L'ENFANCE

Les services à l'Enfance sont de la compétence de la communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs.

- **PETITE ENFANCE** : crèches de Chablis, Pontigny, Vermenton.
- **CENTRE DE LOISIRS** : Pôle Jeunesse de Chablis, Maison de l'Enfant de Pontigny, Assoc les Filous Futés de Cravant.
- **ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE** : antennes de Chablis, Pontigny, Vermenton
- **ECOLES MULTISPORTS** (enfants de 6 à 11 ans)

### Une navette gratuite pour aller au Centre de Loisirs de Chablis

Un service de transport gratuit vers le Centre de Loisirs de Chablis est proposé afin de faciliter la vie quotidienne des familles isolées en secteur rural.

Il fonctionne tous les mercredis en période scolaire et tous les jours pendant les petites et grandes vacances.

Votre enfant pourra ainsi rejoindre le Centre de Loisirs en toute autonomie, et sera redéposé le soir dans votre commune.

Renseignements et inscriptions auprès du Centre de Loisirs  
Tel : 03.86.42.06.98





## LOCATION DU FOYER ou du MATERIEL

### Tarifs de location du Foyer communal :

Type de locataire	Journée	Week-end	Réunion/ Vin d'honneur**
Habitant de la commune	130 €	200 €	60 €
Particuliers hors commune et Associations*	180 €	250 €	80 €
Jeunes de Poilly (- 25 ans)	60 €	100 €	30 €
*Associations à vocation festive et sociale dont le siège est à Poilly	Gratuit		
** Réception faisant suite à un enterrement à Poilly	Gratuit pour les résidents principaux et secondaires		

Chèques de caution de 500 € + 50 € pour le ménage.

### Tarifs de location du matériel communal :

Quantité	Matériel	Tarif	Caution
1	Tables pliantes avec 2 bancs	5 €	100 €
10	Tables pliantes avec bancs	40 €	1 000 €
20	Tables pliantes avec bancs	80 €	2 000 €
1	Plancha gaz avec 3 réchauds	150 €	500 €
1	Friteuse électrique de 30 L	50 €	100 €

Le prêt sera gratuit pour les associations de la commune ainsi que pour les comités de la Saint-Vincent Tournante du Chablisien ; seule la caution sera demandée.

L'Atelier propose de la location de vaisselle. Chaque formule comprend assiettes plates, assiettes à desserts, verres à vin, verres à eau, flûtes, couteaux, fourchettes, petites cuillères, couverts à poisson, tasses à café, corbeilles à pain, carafes.

Nous vous proposons une formule « 50 personnes » pour 25 euros le lot, et une formule « 100 personnes » pour 50 euros le lot. (Possibilité de cumuler les 2 lots).

Plus de renseignements, conditions et réservation auprès de L'Atelier, en venant nous rencontrer les mardis, jeudis de 14h30 à 17h00,

Par mail à : [latelier89310@gmail.com](mailto:latelier89310@gmail.com)

ou par téléphone au 06.74.87.00.33 ou 06.63.39.84.81

(Petit rappel, nous louons également des tonnelles)



## **LES ASSOCIATIONS SERVICES / LOISIRS DE POILLY**

**L'Atelier**

**L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Poilly**

**Sauvegarde des Monuments de Poilly**

**Comité St Vincent de Poilly**

**Compagnons du Serein**

# L'Atelier

Chers membres, Chers habitants,

L'année 2023 vient de se terminer, L'Atelier a fêté ses 5 ans !!!

Nous sommes très heureux de ce lien social tissé avec vous Poillysiens mais aussi avec les habitants des villages voisins qui nous rejoignent de plus en plus nombreux.

De nouveaux Ateliers ont vu le jour, de nouvelles idées également et toujours et encore du partage.

Merci de votre fidélité, merci à nos bénévoles sans qui cette histoire ne serait rien, que 2024 nous rassemble encore autour de tous ces événements festifs, belle et heureuse année à vous tous, nous vous souhaitons la réalisation de vos vœux les plus chers.

Amitiés

Fanny Mignon, présidente

Ateliers créations-enfants  
1 samedi matin par mois

Ateliers couture,  
informatique, généalogie  
les mardis AM

Ateliers jeux : Belote, Tarot,  
puzzle, scrabble etc  
les jeudis AM

Atelier Chorale  
Les vendredis soirs

Atelier Yoga  
1 dimanche matin par mois

**20**  
—  
**24**  
—  
*milliers de*

Merci d'avoir partagé cette année à nos côtés.  
Nous avons hâte de continuer cette belle aventure.

Que l'année 2024 soit faite de réussites,  
de joies et de défis.

**A noter**

20 Avril : Loto de L'Atelier - 1<sup>er</sup> juin : Pétanque  
21 juin : Fête de la musique - 7 juillet : Vide Grenier  
20 juillet : Repas Champêtre & bal

Location de vaisselle : Assiettes,  
verres, couverts, carafes, tasses café

50 personnes = 25 €  
100 personnes = 50 €



## L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE POILLY SUR SEREIN

Bonjour à toutes et à tous, l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du CPI de Poilly-sur-Serein et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Cette année, le centre de traitement des appels d'urgence a déclenché le CPI de Poilly-sur-Serein à neuf reprises pour huit secours à personne et un accident.

Jade Mignon a suivi les Formations de Prompt Secours, Équipier SUAP (service d'urgence à personne) et PPBE (protection des personnes, des biens et de l'environnement) et intègre en double affectation le centre de secours de Chablis. Martial Mignon a, pour sa part, suivi la formation de chef d'équipe hors incendie. Adrien Descaves, notre employé communal, a également intégré le CPI de Poilly et le centre de secours de Tonnerre.

Julie Cerveau, Marion Ménétrety et Virgile Tupinier ont reçu le grade de sapeurs-pompiers de première classe. Par ailleurs, Martial Mignon a été élevé au grade de caporal. Félicitations à tous pour ces récompenses et votre engagement.

Notre effectif s'élève à ce jour à huit sapeurs-pompiers (trois femmes et cinq hommes), tous bénévoles. Ils prennent tous sur leur temps libre pour suivre les formations et stages de perfectionnement afin de pouvoir répondre efficacement aux appels de secours. Si vous êtes motivés à l'idée de nous rejoindre, sachez que vous serez les bienvenus. Nous sommes à votre écoute si vous avez besoin de renseignements.

En cas d'urgence, pour joindre les pompiers, composez le **18** ou le **112**.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Poilly-sur-Serein organisera au mois de mars un Repas Choucroute au foyer communal. Venez nombreux !

Il m'est enfin impossible de terminer ce message sans avoir une pensée pour notre camarade Rémi qui nous a quitté le 24 avril 2023. Toujours très impliqué dans ses missions de sapeur-pompier et dans la vie associative de l'Amicale, il nous manque énormément.

Adieu l'ami.

*Le chef de corps : François Venot*



# ASSOCIATION « SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE POILLY »



Poilly : le Colombier au printemps

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Vous avez eu connaissance de notre projet au sujet des travaux de notre église au travers des comptes rendus du conseil municipal.

L'association a versé un montant de 3 200 € correspondant à notre participation du devis pour que les travaux soient engagés.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite.

Je souhaite aux Poillysiens une bonne année 2024 surtout une bonne santé.

La Présidente Mireille BILLAULT

## COMITE SAINT VINCENT DE POILLY

Chers amis,

Comme les années précédentes, nos bénévoles ont eu le bonheur de vous rencontrer, à l'occasion de ses manifestations annuelles devenues incontournables, le Moules Frites et la Course de caisses à savon !

Pour 2024, reprenez d'ores et déjà la date du Dimanche 05 Mai, pour la 4<sup>ème</sup> édition de la Savonnette de Poilly !

Toute l'équipe du Comité St Vincent vous souhaite une très belle année 2024, qu'elle vous épargne et vous apporte du bonheur chaque jour !

Amicalement vôtre,

Thibault MALAQUIN, Le président





# Compagnons du Serein



Chères poillysiennes, chers poillysiens,

Compagnons du Serein, créé le 20 mai 2023, est le résultat d'une longue réflexion d'un petit groupe d'habitants attachés au village et à son patrimoine.

Son ambition est de valoriser et d'animer le patrimoine tant matériel qu'immatériel du village, mais aussi de transmettre la mémoire commune de Poilly sur Serein au fil des générations à venir, afin d'enrichir et de contribuer à la cohésion sociale de notre village.

Pour cela l'association prévoit de rassembler les témoignages des habitants qui sont les gardiens de la mémoire collective du village, de mener des recherches et d'archiver toutes les documentations existantes, de proposer des activités telles que des visites de ses monuments classés aux Monuments Historiques, des randonnées à thèmes autour du village, le recensement et la mise en valeur des croix, la reprise de fêtes et repas traditionnels, la protection voire la restauration de meurgers, cabottes, loges de vignes, murs en pierre sèche etc...

Pour lancer ces différentes actions, cinq groupes se sont déjà constitués en commissions spécialisées par thématique :

- Fêtes et cuisine de terroir
- Chemins faisant
- Les croix autour du village et ses monuments
- Histoire du village avant et maintenant
- Meurgers et Murs de Poilly



D'autres thèmes pourront être développés par la suite (la rivière, la faune et la flore, etc ...)

Des premières actions ont pu avoir lieu en 2023 : l'ouverture des monuments de Poilly lors des journées du patrimoine avec une équipe de 8 personnes, la reprise avec succès de la fête de la Saint Eloi qui a réuni 80 personnes, le loto de Noël en fin d'année, des interviews enregistrées, qui ont été réalisées auprès de plusieurs de nos anciens, qui nous racontent la vie de Poilly sur Serein au temps de leur enfance.

En 2024 les commissions vont poursuivre leurs réflexions et proposer d'autres activités.

Sans les 67 adhérents qui ont rejoint l'association, il aurait été impossible à Compagnons du Serein de mener à bien les actions collectives que nous avons portées.

L'Assemblée Générale prévue en mai 2024 va permettre de faire un premier bilan, de planifier les actions pour les années à venir.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour aller plus loin, en adhérant à notre association pour participer à une commission dont le thème vous intéresse ou si vous le souhaitez, en proposant de développer d'autres sujets.

Nous espérons que notre association et nos activités continueront à vous intéresser et que nous resterons liés par notre passion commune du village de Poilly sur Serein encore de nombreuses années.

Luc MENETREY  
Président

Contacts : [compagnonsduserein@gmail.com](mailto:compagnonsduserein@gmail.com), Mairie de Poilly.

Réalisé par la mairie de Poilly-sur-Serein

Imprimé par nos soins

Photos : Habitants et Associations de Poilly

Janvier 2024